

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 novembre 2016

Présents :

ADRAGNA J - BORIOS O – DARLY T - GERVASI A – MARTEL C - OLIVARES S –
ROUSSEAU L - SICART M – TISSEYRE C – ANCELY N – MIGNARD C – LIGNERES G –
CADENA J – ABRIOUX C

Excusé : GILANT Y

Secrétaire de séance : DARLY Thierry

1 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AUPRES DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF PAR MAITRE MERLAND, DANS LE CADRE DU CONTENTIEUX AVEC MADAME HOR :

La commune bénéficiant d'une assistance juridique couvrant les contentieux d'urbanisme, dans la limite contractuelle de 1 242 €, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le devis de Maître MERLAND, pour un montant de 1 080 €, afin de représenter la commune dans le cadre de la plainte déposée par Madame HOR Geneviève
Le Conseil Municipal accepte ce devis à l'unanimité.

2 – CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES REPAS DU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que le SIVU La Livinière et Siran devant être dissous par le Préfet, il convient de créer une régie communale, afin de permettre l'encaissement des repas du service de restauration scolaire.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

3 – PRIX DE L'EAU POTABLE 2017 :

Après présentation du tableau des consommations des trois dernières années et le budget de l'eau étant en équilibre, Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le prix de l'eau pour 2017.
Sa proposition est acceptée à l'unanimité.

4 – MONTANT DES LOYERS 2017 DES BATIMENTS COMMUNAUX :

L'indice de référence des loyers INSEE (IRL) ayant très peu évolué depuis l'année dernière, Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les loyers pour l'année 2017.
Sa proposition est acceptée à l'unanimité.

5 – RECENSEMENT DES IMMOBILISATIONS – BIENS ACQUIS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS A SORTIR DE L'ACTIF :

Monsieur le Maire propose de sortir de l'actif communal les biens suivants acquis depuis plus de cinq ans :

- Four cantine scolaire pour un montant de 1 250 €
- Compacteur pour un montant de 11 960 €.
- Benne pour un montant de 2 949 €.
- Informatique médiathèque pour un montant de 4 923 €.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

6 – TRAVAUX DE REFECTION RUE DE LA BARONNE – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2017 :

Monsieur le Maire propose de demander l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2017, pour la réalisation des travaux de réfection de la Rue de la Baronne, pour un montant de travaux de 34 307 € HT.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

7 – TRAVAUX DE REFECTION ESCALIER RUE DE L'HROLOGE – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2017 :

Monsieur le Maire propose de demander l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2017, pour la réalisation des travaux de réfection de l'escalier de l'horloge, pour un montant de travaux de 55 490 € HT.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

8 – ACTUALISATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dispositif porté par le SMMAR, en vue d'actualiser les Plans Communaux de Sauvegarde. Ce service sera effectué par la société PREDICT Services et la commune participera financièrement à hauteur de l'autofinancement supporté par le SMMAR, soit entre 20 et 40 %, selon la participation du Département, l'Europe prenant en charge 60 %.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

La séance est levée, il est 23 H 00.